

FBF OSTEOPATHIE
Organisme de formation
n°11788105678
Siren n°333 573 319
36, rue du docteur Maurer
78630 ORGEVAL
Tél. (+33) 01 39 75 09 06



Bernard Ferru
Ostéopathe D.O.
Formateur n° 1.1 78 81056 78
36, rue du docteur Maurer
78630 ORGEVAL
osteobferru@gmail.com
www.osteopathie-bf.com

Ostéopathie Grossesse Accouchement et Post Partum

(Octobre2020)

Prérequis

- Pour pouvoir participer à cette formation il faut être ostéopathe D.O. enregistré en tant que tel auprès des instances administratives réglementaires.
- La formation est aussi ouverte aux ostéopathes non Français ayant le titre de D.O. issu d'un collège d'enseignement ayant un programme de formation similaire aux critères Français.
- La formation est aussi ouverte aux étudiants en ostéopathie en fin de cycle de formation et inscrits dans un collège Français agréé par le ministère de la santé.
- Les titulaires d'un D.U. d'ostéopathie ne sont pas éligibles à cette formation.

But de la formation :

Cette formation a pour but de présenter et d'enseigner aux ostéopathes diplômés :

- les connaissances anatomiques et physiologiques spécifiques fondamentales pour traiter les femmes enceintes lors de leur grossesse et au cours du post partum
- un protocole spécifique de traitement de la femme enceinte
- l'apprentissage de tests, de protocoles et de techniques ostéopathiques spécifiques adaptées au protocole enseigné précédemment.

Pédagogie :

- Présentation théorique en utilisant un support projeté type "Power point".
- Fourniture d'un support écrit sous forme de polycopié d'environ 200 pages.
- Nombreuses séquences de pratique sous forme de séquence de travail réciproque sur tables ostéopathiques des participants, organisées sous forme de binômes avec l'encadrement de l'intervenant.
- Consultations "in vivo" avec de vraies patientes.

Moyens de contrôle des acquis et des résultats de l'action de formation

Bien que tous les stagiaires aient le même cursus de formation de base, une évaluation est effectuée lors de l'inscription par un questionnaire des acquis. Chaque stagiaire est tenu de répondre à ce questionnaire pour pouvoir participer à la formation. Les résultats de cette évaluation des acquis permettent d'adapter ou de compléter le programme pédagogique établi.

A la fin de l'action de formation, un QCM (Questionnaire de Choix Multiples) d'évaluation des acquisitions est mis en place lors de la dernière demi-journée de formation.

Il est réglementaire et obligatoire de s'y soumettre pour se voir remettre une attestation de formation (réglementaire + FIF PL), validant pédagogiquement celle-ci.

Le QCM est noté sur 60 points. A ceci viennent s'ajouter 10 points de note de pratique. La note de pratique est évaluée lors des séquences de pratiques. Chaque stagiaire est noté en fonction de son application à mettre en œuvre les techniques ou protocoles enseignés.

Sur les 70 points des épreuves (60+10) 35/70 est la note minimale pour le valider la formation.

En cas de validation l'attestation de formation est adressée au stagiaire à l'issue de celle-ci.

Elle peut comporter une mention :

- "Bien" pour une note située entre 35 et 49
- "Très bien" pour une note entre 50 et 59
- "Excellent" pour une note entre 60 et 70.

Les stagiaires qui obtiennent une note inférieure à 35 recevront une attestation de présence à la formation.

Les ostéopathes D.O. ayant validés la formation par une note située entre 35 et 70, auront leurs coordonnées professionnelles référencées sur le site "www.ostéopathie-bf.com" rubrique "Trouver un ostéopathe" au titre des ostéopathes ayant suivi la formation avec succès.

Tout ostéopathe est cependant libre de refuser son inscription, il doit simplement le signaler à l'organisme formateur.

Programme de la formation*

- 21 heures de formation

1er jour

- 8 h 30 / 9 h 00

- Accueil
- Adaptation du programme en fonction des questionnaires des besoins
- Analyse de l'évaluation des acquis

- 9 h / 10 h 30

- Introduction

- La Grossesse:
 - Rappels anatomiques
 - Rappels physiologiques
 - Rappels pathologiques

- Pause

- 11 h / 12 h 30

- Le développement fœtal
- La Grossesse:
 - Le Développement fœtal
 - Pratique sacro-pelvienne
- Le déroulement de la grossesse
 - Les petits maux
 - Les dysfonctions biomécaniques
 - Les dysfonctions vasculaires
 - Les dysfonctions organiques

- Repas

- 14 h / 15 h 30

- La consultation Ostéopathique
 - L'interrogatoire
 - L'examen clinique ostéopathique
 - La psychologie
- Les Syndromes classiques de la grossesse
- La grossesse du 1^{er} au 4^{ème} mois

- Pause

- 16 h / 18 h 30

- La consultation du 1^{er} au 5^{ème} mois
 - Aspect technique
- La consultation du 1^{er} au 5^{ème} mois
 - Les tests
 - La pratique dirigée des tests

2^{ème} jour

- 8 h 30 / 10 h 00

- La grossesse du 1^{er} au 5^{ème} mois
 - Les techniques
 - La pratique dirigée des techniques

- Pause

- 10 h 30 / 12 h 30

- La grossesse du 1^{er} au 5^{ème} mois
 - Consultation "in vivo" ou film

- Repas

- 14 h 00 / 15 h 30

- La grossesse du 5^{ème} au 9^{ème} mois
 - Les tests
 - La pratique dirigée des tests

- Pause

- 16 h 00 / 17 h 30

- La grossesse du 5^{ème} au 9^{ème} mois
 - Les techniques
 - La pratique dirigée des techniques

17 h 30 / 18 h 30

- La grossesse du 5^{ème} au 9^{ème} mois
 - La consultation "in vivo" ou film

- 3^{ème} jour

- 8 h 30 / 10 h 00

- Rappels anatomo-physiologiques spécifiques de l'accouchement
 - L'accouchement
 - Le déclenchement
 - La descente
 - L'expulsion

- Rappels pathologiques de l'accouchement
 - Vision ostéopathique de l'Accouchement
 - Animation 3D de l'accouchement et de ses techniques
- L'accouchement : Le Film

- Pause

- 10 h 30 / 12 h 00

- L'aide ostéopathique à l'accouchement
 - L'assouplissement articulaire
 - Les conseils gymniques
 - L'aide mentale

- Repas

- 14 h 00 / 15 h 30

- Le Post Partum
 - Les conséquences de l'Accouchement
 - Les techniques
 - La pratique dirigée des techniques du post partum

15 h 30 / 16 / 00

- QCM

- Epreuve
- Correction

- 16 h 00 / 17 h 30

- Le Post Partum
 - La consultation "in vivo" ou film

- Conclusion

- Référencement professionnelles
- Conseils de mise en œuvre professionnelle en cabinet
- Assistance à la pratique professionnelle

* (ce programme peut être soumis à des améliorations pédagogiques)